

COMPTE RENDU DU
COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000 DES MARAIS DU BAS ET DU NORD MEDOC
JEUDI 29 SEPTEMBRE 2016 - GAILLAN EN MEDOC

ORDRE DU JOUR :

- **Présentation de la démarche Natura 2000** dans son contexte régional, national et européen, par les services de l'Etat ;
- Contextualisation de Natura 2000 dans le projet de **PNR du Médoc**, par le Pays Médoc ;
- **Bilan** des actions menées en 2015 / début 2016 ;
- Présentation d'un **contrat non agricole** sur Soulac sur Mer, par les acteurs de terrain ;
- **Perspectives** fin 2016 / 2017.

PRESENTS :

- **BRETON** Jean-Louis - Maire de Valeyrac / Co-Président du Copil
- **CHAMBAUD** Véronique - Maire de Queyrac
- **CHAUVEROUX** Gilles - Mairie de Saint Vivien Médoc
- **DUVAL** Quentin - Chambre d'Agriculture de la Gironde / CRPF Aquitaine
- **EGAL** Fabien - Association Départementale des Piégeurs Agréés de la Gironde
- **ETCHECOPAR ETCHART** Claudia - Fédération de Pêche de la Gironde
- **ETCHELECU** Jean-José - Propriétaire sur Soulac sur Mer (intervenant)
- **FLEURT** Denis - Mairie de Lesparre Médoc
- **HENRY** Jean-Brice - Maire de Gaillan Médoc / Président de la Cdc Cœur du Médoc / Co-Président du Copil
- **KLEIN** Nicolas - DDTM de la Gironde
- **LAVELATTE** Eric - CPIE Médoc
- **LOPEZ** Henry - EID Atlantique
- **MAKHLOUF** Marc - Sous-Préfet de Lesparre (par intérim)
- **NARDO** Jean - Mairie de Grayan et l'Hopital
- **PELLE** Alexandre - SIBV Pointe Médoc
- **PERRIN** Katia - Conservatoire du Littoral
- **ROBIN** Emmanuel - Fédération des Chasseurs de la Gironde
- **RONZIER** Frédéric - Cdc Pointe du Médoc
- **SALETTE** Martine - Maire de Bégadan
- **SORREL** Diane-Laure - SMIDDEST
- **VILLENEUVE** Bernard - Mairie de Talais

EXCUSES :

- **ASTRE** Caroline - Agence de l'Eau Adour Garonne
- **ATINAULT** Sylvain - ONCFS
- **DELEBECQUE** Luc-Olivier - Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine
- **DUBREUIL** Charlotte - SIAEBVELG
- **DUMAITRE** Alexandre - DREAL Aquitaine
- **ETCHESSAHAR** Pierre - DRAAF Aquitaine
- **GLEYZE** Jean-Luc - Président Conseil Départemental de Gironde
- **LAFON** Bruno - Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest
- **LAFON** Pierre - Conservatoire Botanique Sud Atlantique
- **LANDIER** Pascal - DDTM Gironde
- **MILOR** Mercédès - Chambre d'Agriculture de la Gironde
- **PINTAT** Xavier - Sénateur Maire de Soulac sur Mer
- **ROUSSET** Alain - Président du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- **SANSON** Bérangère - ONEMA
- **SAUGEON** Fabrice - Grand Port Maritime de Bordeaux

DOCUMENTS ASSOCIES :

A télécharger sur <http://www.pays-medoc.com/natura-2000/documents-ressources/>

- Présentation Natura 2000
- Présentation Projet de PNR Médoc
- Présentation DDTM Gironde
- Plaquette Espèces Exotiques Envahissantes n°2 validée
- Communiqué de presse validé (*disponible uniquement sur demande*)
- Fiche Bilan 2016 de l'animation sur les Marais du Bas et du Nord Médoc
- Vidéo « Qu'est-ce qu'un Parc ? » (*à voir sur le site du Pays Médoc*)

Jean-Brice Henry, co-Président du Copil, introduit la séance en remerciant les participants d'être venus, dont Marc Makhoulf, Sous Préfet de Lesparre (par intérim). Il précise que c'est la quatrième année d'animation des sites Natura 2000 des Marais du Bas et du Nord Médoc. Puis Jean-Louis Breton, co-Président du Copil remercie également les personnes présentes. Un tour de table est effectué afin que tout le monde se présente. Jean-Brice Henry passe ensuite la parole à Clémence Ménégazzi, animatrice Natura 2000, pour présenter l'ordre du jour.

Nicolas Klein, de la DDTM Gironde, fait une présentation de Natura 2000 au niveau européen, national et régional (cf. présentation). La démarche française avec le triptyque « **1 site / 1 Copil / 1 animateur** » fonctionne très bien et est à valoriser. En revanche en termes de conservation des habitats et des espèces cela est très variable en fonction des milieux et des secteurs géographiques. L'exemple de la Loutre d'Europe est cité comme étant une espèce en amélioration sur le territoire.

Laëtitia Maloubier, chargée de mission PNR, présente l'intégration de la démarche Natura 2000 dans le **projet de Parc Naturel Régional du Médoc** (cf. présentation). En effet les actions menées dans le cadre de l'animation Natura 2000 sont reprises dans la Charte du PNR telles que par exemple le maintien des MAEC, la valorisation de l'entretien des haies dans le paysage, etc. Marc Makhoulf ajoute que cette présentation est particulièrement intéressante, et indique qu'il sera présent lors de l'audition devant le CNPN le 13 octobre prochain afin de soutenir le projet.

Clémence Ménégazzi reprend la parole pour présenter le **bilan de l'animation** entre fin 2015 et 2016 (cf. Fiche Bilan). Au total cette année ce sont **10 agriculteurs** dont 4 nouveaux qui se sont engagés sur 30 ha de prairies et 17 km de haies ; **un contrat non agricole** est en cours sur Soulac sur Mer (détails dans le paragraphe suivant) et un autre est en projet sur Vendays Montalivet ; aucune Charte n'a été signée en 2016. Une sortie sur le marais de Lespau, à Vendays Montalivet, a été organisée à l'occasion des **JMZH**, en collaboration avec un agriculteur (Bernard Lacroix), et le technicien rivière du SMBV de la Pointe Médoc (Alexandre Pellé) où 29 personnes étaient présentes. Dans le cadre des mesures **hors contrat** 13 placettes de suivis de la végétation sur les prairies alluviales ont été disposées par la CBNSA sur l'ensemble des sites des Marais estuariens du Médoc. De plus une actualisation de la présence du Faux Cresson de Thore a été réalisée afin de confirmer les données de présence du Docob. Enfin pour information la moitié du temps de l'animation (sur l'ensemble des sites des marais estuariens du Médoc, depuis janvier 2016) est consacrée aux MAEC et aux contrats non agricoles.

Les documents soumis à validation (Plaquette sur les Espèces Exotiques n° 2 et Communiqué de presse) sont **approuvés** par le COPIL à l'unanimité.

Marc Makhlouf précise tout de même que dans le communiqué de presse, il serait plus adapté de réduire la présentation de la démarche Natura 2000 en Europe et en France au profit de la valorisation des actions locales, ainsi que deux autres modifications de vocabulaire. Ces remarques ont bien été prises en compte.

Puis le **Contrat Non Agricole** sur la commune de **Soulac sur Mer** est présenté par le propriétaire des parcelles, Jean-José Etchelecu. En effet une surface d'environ **50 ha** au total (répartis entre Soulac et Le Verdon) constituée d'anciennes prairies est en cours d'embroussaillage du fait de l'absence de gestion depuis une vingtaine d'année. Ces parcelles servaient avant de pâtures hivernales pour des chevaux.

Clémence Ménégazzi présente le contrat Natura 2000 localisé sur les parcelles de Soulac, comprenant le financement du débroussaillage des bordures des parcelles, mécaniquement puis de manière plus « douce » avec l'intervention d'un troupeau de Chèvres du Rove, et l'installation d'équipements pastoraux (clôtures fixes et mobiles et abreuvoirs). Eric Lavelatte du CPIE Médoc complète le propos en détaillant le retour d'expérience du pâturage caprin, très efficace sur des parcelles que le CPIE a en gestion.

De plus les **enjeux** très forts sur ce secteur sont également rappelés : hydrauliques, piscicoles, biodiversité (espèces protégées - Cistudes - et exotiques), agricoles, paysager. En effet Alexandre Pellé indique que le réseau de fossés est très peu connu et que c'est situé au niveau de la tête du bassin versant du Chenal du Conseiller, qui se jette dans l'estuaire. L'enjeu de la **qualité de l'eau** est particulièrement fort ici.

Bernard Villeneuve intervient pour savoir si les roselières seront broyées, par rapport à l'enjeu potentiel concernant les nichées de Busards. Eric Lavelatte précise que ce secteur n'est pas concerné par des roselières à l'heure actuelle, du fait de la colonisation par les ronciers et les prunelliers. Probablement que des roselières se développeront par la suite lorsque les milieux seront rouverts, et la préconisation quant à leur entretien est le faucardage (fauche haute) à la période la plus adaptée et après une évaluation des enjeux, du fait également de la présence potentielle de la **Cistude d'Europe**. Des **corridors écologiques** seront à (r)établir avec les prairies de l'autre côté de la route.

Katia Perrin précise que le Conservatoire du Littoral possède des parcelles à proximité de ce secteur et que l'enjeu **agricole** est bien présent. Elle rappelle également que le CDL propose 25 ha de prairies à la location sur le site des Mattes de Paladon (Communes de Soulac et Talais). Eric Lavelatte ajoute que ce secteur pourrait en effet être propice pour accueillir du **pâturage hivernal**, la plupart des éleveurs présents sur les prairies à proximité ayant souscrit des MAEC devant enlever leurs animaux en hiver. Clémence Ménégazzi complète en disant qu'une MAEC « Pâturage hivernal » sera proposée dans le cadre du prochain Projet Agro-Environnemental (déposé en début 2017). Eric Lavelatte ajoute qu'il faudra attendre d'avoir débroussaillé les parcelles pour être sûr qu'elles sont à même d'être pâturées en hiver.

Jean-José Etchelecu conclut qu'il n'a pas été facile d'avoir accès à ce type de contrat (peu de communication, en contact avec le Pays Médoc depuis 2013, mais manque de financements), et que l'avance de trésorerie obligatoire pour un particulier est très compliquée, mais les enjeux restent importants et il est tout à fait conscient de la nécessité d'intervenir.

Clémence Ménégazzi présente enfin les **perspectives d'animation** pour cette fin d'année et 2017, à savoir : faire un bilan avec les agriculteurs engagés dans des MAEC (difficultés, projets...) ; augmenter le temps pour les suivis (placettes CBNSA, Odonates, Vison) et pour la communication (diffusion de la charte, interventions en conseils municipaux, organisation des JMZH...) notamment. Les autres actions seront menées dans la continuité de l'animation déjà en cours (dépôt d'un projet agro-environnemental en début d'année, mise à jour des demandes de contrats non agricole, sensibilisation...).

Jean-Brice Henry conclut en soulignant l'importance de recentrer cette démarche au niveau de la politique européenne. Il remercie Jean-José Etchelecu pour cette intervention et ce projet particulièrement intéressant, puis passe la parole à Marc Makhlouf. Ce dernier poursuit en indiquant qu'il apprécie que cette animation se déroule si bien sur le territoire, désormais bien intégrée par les élus, les partenaires mais également les particuliers, et que ces bilans d'animation participent aux reportages au niveau européen. Jean-Brice Henry remercie de nouveau les personnes ayant participé, en soulignant la présence de plusieurs élus.

Pour toute remarque ou question, n'hésitez pas à contacter la chargée de mission Natura 2000 au Pays Médoc :

Clémence MENEGAZZI

Tél. : 05 57 75 18 94 (LD)

Mail : natura2000@pays-medoc.com

Documents disponibles sur <http://www.pays-medoc.com/natura-2000/documents-ressources/>